

MSA

<http://www.msa.fr>

<http://rhone-alpes.synagri.com>

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Que faire après un accident du travail ?

ORGANISATION DES SECOURS



La présence d'un secouriste est nécessaire pour protéger la victime, l'examiner, alerter les secours et secourir par des gestes simples. Pour cela il est nécessaire d'avoir appris à le faire !



DECLARER UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Cette déclaration doit se faire à la MSA dans les 48 h pour les salariés agricoles, et dans les 8 jours pour un exploitant agricole.

Par internet c'est plus simple! Inscrivez-vous à votre espace internet privé sur le site de votre MSA !

L'ACCIDENT : COMPRENDRE SES CAUSES POUR POUVOIR L'EVITER

Les analyser permet de trouver des mesures de prévention pour éviter qu'il se reproduise. Ces causes sont à chercher dans ces 5 thèmes :

- l'environnement (écurie, manège, extérieur...)
- le matériel utilisé (conforme, adapté au travail...)
- la main d'œuvre (âge, expérience, formation...)
- l'organisation du travail (horaires, travail effectué...)
- l'entreprise (politique prévention, climat social...)



© Patrice Maurein
Service Images
CCMSA

Les conseillers en prévention sont là pour vous accompagner !

Vous avez un projet de bâtiments ?

Inscrivez-vous à la formation le 18 mars 2014 à Villars les Dombes

m.jacon@ain.chambagri.fr

<http://rhone-alpes.synagri.com/formations>



VOS FORMATIONS

Pensez déjà à votre déclaration PAC !

Concerné ou pas à l'heure actuelle... De nouvelles évolutions sont prévues en 2015 ! La Chambre d'agriculture de l'Ain vous accompagne afin de mesurer les impacts et préparer votre exploitation.

Pour les autres départements : Renseignez-vous auprès de votre Chambre d'agriculture !

Plus d'informations : [ICI](#).

Vos besoins nous intéressent ! Vous souhaiteriez une formation pour améliorer vos connaissances ? N'hésitez pas nous proposer les thèmes qui vous captivent m.jacon@ain.chambagri.fr



Les Chambres d'agriculture de Rhône-Alpes seront présentes aux **FINALES COUPE DU MONDE FEI JUMPING & DRESSAGE à LYON** ! Venez nous rencontrer au village Rhône-Alpes Hall 4.

GRANDE FÊTE des ÉTALONS de SPORT



«TOP SIRE»

Dimanche 9 Mars 2014 de 9 h 30 à 17 h

PARC DU CHEVAL à CHAZEY SUR AIN

Entrée libre



RhôneAlpes

Restauration & animations sur place...

Pour la 6^{ème} année consécutive, nous vous donnons rendez-vous au **TOP SIRE**, la 3^{ème} et dernière étape du Tour de France des Etalons 2014.

Pour inscrire un étalon, prendre un stand ou mettre une publicité dans le catalogue, contactez :

Suzanne BARTHOD

06 11 48 06 30

suebarthod@wanadoo.fr

Retrouvez le catalogue et toute autre information sur www.cheval-rhone-alpes.com et sur Facebook



L'Observatoire Economique Régional 2011

est enfin disponible !
Pour obtenir plus de chiffres dans un département, pour une famille... contactez
Juliette Révillion – 07 77 82 37 67

L'Observatoire Economique Régional va être relancé en 2014. En tant que professionnel équin, vous êtes susceptible d'être contacté pour répondre aux enquêtes sur vos données 2013.

FINALES COUPE DU MONDE FEI JUMPING & DRESSAGE



Retrouvez-nous au Village Rhône-Alpes à Lyon-Eurexpo du 17 au 21 avril 2014

Perfectionnez vous avec nos formations en 2014 pour les professionnels et les particuliers :

- Optimiser la gestion de l'étalon reproducteur : 21 février [ICI](#)
- Préparation de la jument à la saison de reproduction : 10 mars [ICI](#)
- Poulinage et soins au poulain nouveau-né : 11 mars [ICI](#)
- Contention et transport d'animaux vivants, préalable à l'obtention du CAPTAV : 13 et 14 mars [ICI](#)

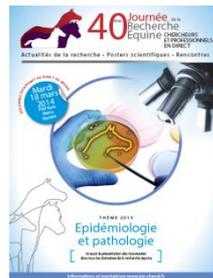
Ne manquez pas :

04-02-2014 Journée REFErences Nationale

- Actualités technico-économiques en filière équine
- Bâtiments et infrastructures équestres

18-03-2014 Journée de la recherche équine

- Épidémiologie et pathologie



Mise en application de la réglementation européenne

Gestion des équidés en fin de vie - Notes aux abattoirs

Suite aux nombreuses crises sanitaires les contrôles en abattoirs se renforcent concernant l'identification et la pharmacie vétérinaire. Plus d'informations :

- [Note de service consolidée DGAL/SDSSA/SDSPA/N2013-8176 du 30 octobre 2013.](#)
- [Toute la réglementation](#)

